



# Communiqué de Presse

Paris, le 26 mars 2009

Euronext Paris : LG

## LAFARGE ATTEINT SON PREMIER OBJECTIF DE REDUCTION DE SES EMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

Lafarge franchit une étape significative dans la réduction de son empreinte écologique en atteignant avec deux ans d'avance son premier objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Ses émissions absolues de CO<sub>2</sub> dans les pays industrialisés ont baissé de 12,5% sur la période 1990-2008 - pour un objectif initial de -10% entre 1990 et 2010. Sur son second engagement, la réduction de 20% des émissions nettes par tonne de ciment dans le monde sur la même période, Lafarge atteint une baisse de 18,4% à fin 2008 (16% en 2007).

A cette occasion, Bruno Lafont, Président-Directeur général de Lafarge, a déclaré : « *Dans un monde en profonde transformation, nous avons la volonté de nous engager encore plus résolument dans le domaine du développement durable. La réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub> que nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui est le fruit d'une exemplarité accrue dans la conduite de nos opérations et de l'engagement volontaire que nous avons pris en 2001 aux côtés de WWF. Ces résultats nous renforcent dans notre volonté de rester leader de notre industrie dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale et d'en faire un avantage compétitif.* »

Ces engagements ont été réaffirmés dans le cadre des « Ambitions Développement Durable 2012 » du Groupe, une feuille de route comprenant seize objectifs touchant à des domaines tels que la sécurité, la santé, les polluants persistants ou encore la biodiversité.

## UN PARTENARIAT PIONNIER AVEC LE WWF INTERNATIONAL

L'engagement de Lafarge en faveur du développement durable a été renforcé grâce à un travail de fond mené dans le cadre de partenariats avec des organisations de protection de l'environnement, en tête desquelles le WWF International. En 2000, Lafarge a été l'un des premiers 'Conservation Partner' de l'ONG. Des discussions sont en cours pour le renouvellement du partenariat pour une période de quatre ans.

Jim Leape, Directeur général du WWF International, s'est réjoui de cette annonce et a déclaré : « *Le WWF est heureux de constater que les engagements de Lafarge en matière de réduction de son empreinte écologique se sont traduits par des réductions significatives de ses émissions de CO<sub>2</sub> en 2008. Nous encourageons Lafarge, leader du secteur des matériaux de construction, à poursuivre cet effort de changement et à devenir un exemple pour les autres entreprises* ».

## REDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU PROCESSUS DE PRODUCTION DU CIMENT

98% des émissions de CO<sub>2</sub> de Lafarge sont liées à ses activités cimentières. Ces émissions proviennent d'une part de la réaction chimique du calcaire à la chaleur, et d'autre part des combustibles fossiles qui alimentent les fours.



Depuis de nombreuses années, Lafarge s'est engagé dans une démarche volontaire de réduction de son empreinte environnementale et a identifié plusieurs leviers de progrès. Parmi ces leviers :

- l'amélioration continue de la **performance énergétique** des usines ;
- l'utilisation de **combustibles alternatifs** tels que la biomasse ou des résidus industriels, en substitution partielle des combustibles fossiles, non renouvelables.
- l'utilisation d'**ajouts cimentaires** pouvant se substituer partiellement au clinker (composant du ciment) dans la production de ciment. Il s'agit majoritairement de sous-produits issus de l'industrie sidérurgique (laitier) et des centrales thermiques au charbon (cendres volantes).

Certaines initiatives ont ainsi été enregistrées depuis 2002 comme « Mécanisme de Développement Propre » par les Nations-Unies : le parc éolien alimentant la cimenterie de Tétouan au Maroc, l'utilisation de coques de noix de palmier à huile comme combustible dans une cimenterie en Malaisie et la substitution d'une partie du clinker par des cendres volantes en Inde.

Une partie des acteurs cimentiers s'est engagée à réduire ses émissions par tonne de ciment. L'objectif de réduction des émissions absolues de Lafarge reste le seul du genre. Même s'il est aujourd'hui atteint, Lafarge est conscient de son devoir de poursuivre son action de réduction de ses émissions et de mener son activité industrielle de façon durable et transparente dans le respect des communautés et de l'environnement au sein desquels le Groupe opère.

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge occupe une position de premier plan dans chacune de ses activités : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre. Avec plus de 84 000 collaborateurs dans 79 pays, le Groupe a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 19 milliards d'euros.

En 2009, pour la cinquième année consécutive, Lafarge est répertoriée dans la liste des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Pour de plus amples informations, consulter le site Internet à l'adresse : [www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)

---

### RELATIONS PRESSE

PAGE 2/2

Stéphanie Lincourt      +33(0) 1 44 34 19 47  
[Stephanie.lincourt@lafarge.com](mailto:Stephanie.lincourt@lafarge.com)

Claire Mathieu :      +33(0) 1 44 34 18 18  
[Claire.mathieu@lafarge.com](mailto:Claire.mathieu@lafarge.com)